

### Calendrier

#### Le prochain Club U Sifac

**10 novembre 2011**

Rendez-vous **le 10 novembre 2011** au Conservatoire National des Arts et Métiers pour un nouveau Club U Sifac.

Ce sera, cette année, l'occasion d'alterner entre séances plénières et de nombreux ateliers thématiques. Leurs thèmes seront communiqués prochainement.

#### Le s journées « meilleures pratiques »

Deux rendez-vous Sifac pour échanger autour des meilleures pratiques à mettre en œuvre sont planifiés et auront pour thème :

- ✓ La gestion des immobilisations **le 3 octobre 2011**
- ✓ La clôture d'exercice **le 4 octobre 2011**

Une journée sur le contrôle interne sera programmée en début d'année 2012, faisant suite aux 3 jours de formation métier organisés les **5, 6 et 7 décembre**.

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de bénéficier de retours d'expérience d'établissements.

### Support Packages

Le passage des Support Packages a démarré comme prévu dans les établissements depuis **lundi 5 septembre**.

La fin des travaux est prévue pour mi-octobre, date à laquelle les livraisons Sifac reprendront.

### A la Une

#### L'actualité du Plan Logiciels

Suite aux décisions du Comité de pilotage Sifac du 12 juillet 2011, les dossiers évolutifs suivants ont été pris en charge :

- ✓ **Les nouvelles fonctionnalités** : la dématérialisation des factures, les immobilisations, la gestion des banques de transfert, les reprises de Sifac à Sifac pour les tiers, les postes non soldés et les immobilisations proposées dans le cadre des fusions d'établissements
- ✓ **Les améliorations** : le reporting budgétaire, la levée du contrôle mono UB dans les flux de la dépense
- ✓ **Le réglementaire** : la prise en compte des normes SEPA et de la nouvelle nomenclature comptable et budgétaire pour les établissements RCE

Ces évolutions ont été priorisées et planifiées en accord avec les membres du comité de pilotage, le détail de leur diffusion est indiqué sur notre site, rubrique « plan logiciel ». Sont également à l'étude pour une mise à disposition en 2012 : le rapprochement bancaire, la commande internet, l'amélioration du reporting comptable, l'intégration du fichier Swift en remplacement du fichier Banque de France, la modification du décret de 1962, la gestion des banques de transfert.

#### Zoom sur Sifac Web



Le périmètre des évolutions associées à cette fonctionnalité a été validé par le comité de pilotage durant l'été. Les premiers ateliers de conception ont lieu les 26 et 27 septembre, afin de finaliser l'expression de besoin autour de Sifac Web.

L'objectif est de proposer une simplification et une ergonomie de Sifac à travers des interfaces Web sur des processus clés permettant l'accès de l'application à des utilisateurs occasionnels.

>> [En savoir +](#)

### Focus >> dossiers fonctionnels en cours

#### Vers la dématérialisation des factures fournisseurs

Dans le cadre de la simplification et de la modernisation des procédures, la possibilité de dématérialiser les factures apparaît comme un complément au fonctionnement des services facturiers et autres plateformes financières.

Afin d'anticiper et d'évaluer les implications de cette procédure, l'Amue a accompagné l'INPL et l'université d'Aix-Marseille 2 dans leur projet de dématérialisation de factures fournisseurs.

Ces missions ont porté essentiellement sur :

- la lecture critique des offres sur les aspects fonctionnels et techniques
- les adaptations nécessaires des connecteurs Sifac utilisés
- la validation pour intégration à la souche Sifac des modifications réalisées sur ces connecteurs, afin d'en garantir la maintenance dans le temps et d'éviter tout risque « d'écrasement » de ces objets par les mises à jour logicielles diffusées par l'Amue
- un suivi en « site pilote » afin de proposer à terme une solution mutualisée aux autres établissements Sifac.

Le choix de l'éditeur s'est porté sur l'Esosoft pour l'INPL et sur Readsoft pour l'Université d'Aix Marseille 2.

Les deux sites ont démarré la dématérialisation de leurs premières factures début 2011.

Le Comité de pilotage Sifac a souhaité que l'Amue étende son engagement dans ce domaine et propose un accord-cadre, dont la rédaction démarre en septembre avec un groupe d'Etablissements impliqués sur ce sujet. Une campagne de communication visant à définir la cible des Etablissements intéressés pour déployer cette solution est en cours.

L'Université Paris Descartes a choisi d'implanter SIFAC au 1<sup>er</sup> janvier 2011 en remplacement de JEFYCO. La décision a été prise en 2009 dans le souci d'utiliser le progiciel de gestion financière et comptable le plus répandu dans les établissements d'enseignement supérieur français, et largement utilisé en Europe du Nord.

L'implantation a été menée en mode projet comme cela avait déjà été le cas pour le passage aux Responsabilités et Compétences élargies. Un comité de pilotage a été mis en place présidé par Axel Kahn et un comité du projet présidé par le DGS de Paris Descartes. Par ailleurs, un comité de projet restreint s'est réuni hebdomadairement avec le DGS, le Directeur des systèmes d'information, la Contrôleuse de gestion, l'Agent comptable directeur des services financiers, et le Directeur des achats.

La mise en œuvre du projet a associé à travers plusieurs groupes de travail plusieurs dizaines de collègues aussi bien des services centraux que des composantes.

Une réorganisation, importante du dispositif financier a été mise en place à travers la création de six plates-formes financières du site, ce qui a permis de regrouper les compétences et de limiter les formations lourdes sur SIFAC à un nombre plus restreint de personnels. Par ailleurs, la décision a été prise de ne donner accès à SIFAC qu'aux services financiers et comptables centraux et aux plates-formes financières, les laboratoires étant dotés d'un outil développé par Paris Descartes SIFAC WEB qui permet de passer les pré-commandes et de suivre l'exécution budgétaire. Un dispositif important de formation a été développé. Trente trois formateurs ont été formés notamment par l'AMUE. Environ 200 personnes ont été formées sur SIFAC et 650 sur SIFAC WEB.

Les résultats du dispositif ont été très positifs. Les premières commandes ont pu être passées dès le 10 janvier et les premiers paiements sont intervenus dès le 20 janvier 2011.

L'intégration de la paye a été faite dès le mois d'avril. Le bémol le plus important est relatif à la qualité du reporting financier sur lequel les directeurs des laboratoires passés en délégation globale de gestion sont assez critiques.

De ce fait, l'Université est en train de mettre en place l'Univers BO de l'AMUE pour améliorer cet aspect. Enfin, l'Université a créé un dispositif analytique assez fin mais il est toutefois trop tôt pour apprécier la pertinence.

François PAQUIS, Directeur Général des Services - Université Paris Descartes

### Gestion de la Base articles

Le séminaire de présentation de la base articles est disponible sur l'espace Sifac. Cette présentation vous précise les choix à opérer pour la mise en œuvre des nouvelles divisions, choix à transmettre à l'Amue d'ici la fin du mois de septembre.



**L'Amue a organisé 2 sessions de formation « demande d'achat et base article » les 27-28 juin et les 13-14 septembre.**

### Module Marchés : les solutions retenues

Suite à la refonte du module Marchés, la computation des seuils et des enveloppes marchés est alimentée sur la base du montant HTR (et non HT). Cette anomalie génère une surconsommation des enveloppes pour les dépenses relevant des secteurs de TVA mixte et exonéré, cette part correspondant au montant de la TVA non déductible.

Après analyse des solutions envisageables, le Comité de pilotage Sifac a décidé de maintenir la solution actuelle et d'accompagner les établissements à travers la mise à disposition d'états :

- ✓ 2 états ont été livrés pour permettre aux établissements de suivre l'écart entre les montants HT et HTR sur la computation et les enveloppes marché
- ✓ Une étude est en cours sur la correction des états réglementaires pour assurer un suivi exact de l'exécution.

## Au niveau technique

### Précisions sur le périmètre d'utilisation des licences SAP pour Sifac

Les évolutions de l'écosystème de Sifac, telles que la dématérialisation des factures, ont relancé les échanges entre l'Amue et l'éditeur SAP. Ces échanges ont permis de préciser le périmètre de couverture des licences utilisateurs acquises par l'Amue dans le cadre du marché Sifac et distribuées aux établissements :

#### Ce qui est couvert :

- ✓ l'accès par l'ensemble des opérateurs de l'établissement aux transactions et données relatives aux fonctionnalités décrites dans le CCTP Sifac, qu'elles soient couvertes par le standard SAP ou par des développements spécifiques
- ✓ l'interfaçage de ces fonctionnalités avec le SI des établissements dans la mesure où les utilisateurs interagissant avec Sifac sont bien couverts par une licence d'utilisation

#### Ce qui n'est pas couvert :

- ✓ l'utilisation des modules standards de SAP non mis en œuvre dans le cadre des fonctions décrites dans le CCTP Sifac, bien que techniquement installés
- ✓ l'utilisation de la technologie SAP NetWeaver pour installer, développer, exécuter, exploiter ou administrer des fonctionnalités non couvertes par le CCTP (développements spécifiques ou produits proposés par des éditeurs tiers, certifiés par SAP ou non)

L'Amue est en phase de négociation avec SAP sur une utilisation plus large de la plateforme technologique NetWeaver. L'objectif est de rendre les licences Sifac libératoires pour les établissements en étendant leur périmètre d'utilisation : Sifac deviendrait intégrable dans le système d'information des établissements sans aucune limitation. Affaire à suivre ...

## Gestion de l'assistance

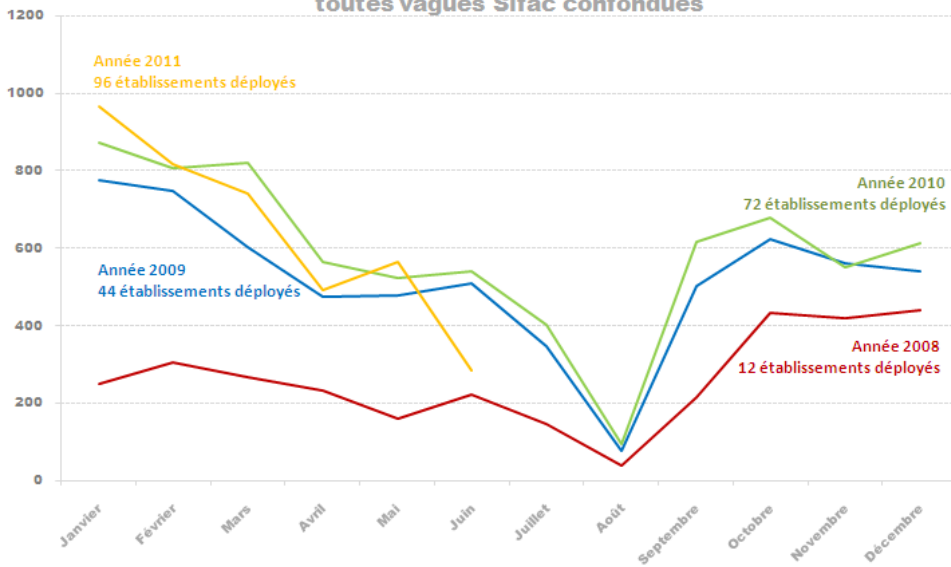
Afin de répondre aux demandes d'assistance des établissements, l'Amue a mobilisé 5 emplois à plein temps et fait appel à ses prestataires à hauteur de 1 M€ sur l'année 2010. Le coût global de l'assistance représente 65% du montant des redevances annuelles de maintenance (RAM). Par ailleurs, le taux de recours à l'assistance est très variable d'un établissement à l'autre.

Aussi, afin de fluidifier le recours à l'assistance et de dégager des ressources de la RAM pour réaliser d'autres prestations (et notamment les évolutions du produit, l'accompagnement, la maintenance), le comité de pilotage de Sifac a demandé à l'Amue de mettre en œuvre deux actions :

- se rapprocher des établissements les plus gros consommateurs de l'assistance afin de mener avec eux une réflexion sur les raisons de cette consommation et de dégager des voies de réponses,
- limiter à 150 le nombre de demandes d'assistance par établissement et par année civile (ce plafond correspondant à la moyenne actuelle augmentée de 50%).

Les établissements proches du plafond au titre de l'année 2011 seront contactés dans les prochaines semaines.

**Evolution du volume global de demandes d'assistance par mois**  
toutes vagues Sifac confondues

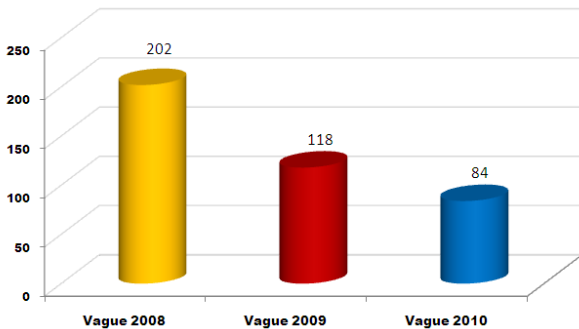


La répartition de l'assistance suit globalement la même courbe d'année en année.

**Les 3 premiers mois de l'année représentent plus de 30% du volume annuel d'assistance.** Deux raisons principales expliquent ce constat :

- la clôture d'exercice des vagues en exploitation,
- le démarrage de la vague suivante.

**Démarrage Sifac : nombre moyen de demandes d'assistance par site la 1ère année d'exploitation**



Une diminution conséquente de près de 60% du volume de demandes d'assistance la première année de démarrage sur le produit entre 2008 et 2010.

Le nombre moyen de demandes d'assistance par site ne cesse de diminuer lui aussi depuis la mise en production des sites pilotes.

Ces graphiques montrent un tassement global du volume d'assistance au fur et à mesure des déploiements, explicable notamment par la stabilisation de la souche Sifac, l'amélioration de la qualité des formations initiales et continues dispensées, le renforcement de l'accompagnement de proximité, et les retours d'expérience ou séminaires d'échange proposés.

**Evolution du nombre de DA en moyenne par mois pour un site**

